ENTRE/MATIC



Ditec DOR

IP2085FR Manuel Technique

Automatisme pour portes pliantes

(Instructions originales

P1783FR - 2015-06-05

Sommaire

Argument	Page		
1. Consignes générales de sécurité			
2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines			
2.1 Directive machines	38		
3. Données techniques			
3.1 Mode d'emploi	39		
4. Installation type	40		
4.1 Dimensions	41		
5. Installation			
5.1 Contrôles préliminaires	42		
5.2 Installation motoréducteur	43		
5.3 Installation et réglage des fins de course	45		
6. Raccordements électriques	46		
7. Plan d'entretien ordinaire	46		
Instructions d'utilisation			
Instructions de déverrouillage manuel			

Legenda



Ce symbole indique les instructions ou les notes concernant la sécurité pour laquelle il faut être particulièrement attentif.

i

Ce symbole indique les informations utiles pour le bon fonctionnement du produit.

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB. Bien que les contenus de cette publication aient été rédigés avec le plus grand soin, Entrematic Group AB ne saurait être tenue responsable en cas de dommages dérivant d'erreurs ou d'omissions éventuelles.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications éventuelles sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'accord écrit préalable d'Entrematic Group AB.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié.

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués par un personnel qualifié selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur. Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.

Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne jamais installer le produit dans un milieu de travail ou une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant en considération : les normes et les directives en vigueur, les critères de la bonne technique, le milieu où a lieu l'installation, la logique de fonctionnement du système et les forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes les zones éventuelles des risques d'écrasement, cisaillement, entraînement et danger en général de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.



Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte ou du portail motorisé.

Si nécessaire, relier la porte ou les portails motorisés à une installation de mise à la terre efficace effectuée comme indiqué par les normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute ins-

tallation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement. Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portes pliantes de type Ditec DOR:

- est construit pour être installé dans un portail manuel pour constituer une machine au sens de la Directive 2006/42/CE. Le fabricant du portail motorisé doit déclarer la conformité au sens de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre
 1 de la Directive 2006/42/CE;
- est conforme à la Directive Basse Tension 2006/95/CE :
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE :
- est conforme à la Directive R&TTE 1999/5/CE :
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE;
- la documentation technique est gérée par Marco Pietro Zini sis à Via Mons. Banfi, 3 21042
 Caronno Pertusella (VA) ITALY;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 13-01-2013

Marco Pietro Zini (President Entrance Automation

2.1 Directive machines

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines :
 - (Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée);
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.
- mettre aux normes la porte ou le portail motorisé(e) avec l'installation de dispositifs de sécurité.
- faire référence au manuel d'installation du tableau électronique pour les réglages des forces opérationnelles au sens de l'EN 12453 et de l'EN 12445.

3. Données techniques

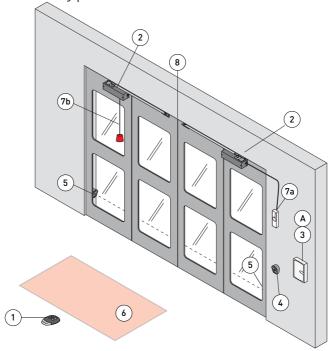
	DOR1BH	DOR1BHS
Alimentation	24 V	24 V
Absorption	12 A	12 A
Couple	300 Nm	300 Nm
Poids maxi	500 kg	500 kg
Largeur max. des vantaux	1,5 m + 1,5 m	1,5 m + 1,5 m
Vitesse	2,5 RPM	2,5 RPM
Classe de service	4 - INTENSIF	4 - INTENSIF
Intermittence	S2 = 30 min	S2 = 30 min
ilitei ilittelice	S3 = 50%	S3 = 50%
Température	min -20° C max 55° C	min -20° C max 55° C
remperature	min -35° C max 55° C avec NIO actif	min -35° C max 55° C avec NIO actif
Degré de protection	IP44	IP55
Degre de protection	IPX4 avec fins de course	IPX5 avec fins de course
Armoire electronique	VIVAH	VIVAH

3.1 Mode d'emploi

Classe de service: 4 (minimum 10÷5 ans d'utilisation avec 100÷200 cycles par jour). Utilisation: INTENSIF (Pour accès d'immeubles, bâtiments industriels, commerciaux, parkings avec passage pour véhicules ou passage piétons intensif).

- Les performances d'utilisation se reportent au poids recommandé (environ les 2/3 du poids maximum autorisé). L'utilisation avec le poids maximum autorisé pourrait porter à une baisse des performances indiquées plus haut.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur purement indicative. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

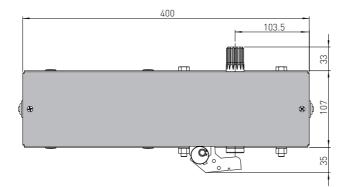
4. Installation type

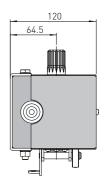


Réf.	Code	Description			
1	GOL4	Radiocommande			
2	DOR1BH	Motoréducteur			
	DOR1BHS	Motoréducteur étanche			
3	VIVAH	Tableau électronique			
4	XEL5	Sélecteur à clé			
	GOL4M	Tastiera radio			
5	XEL2	Cellules photoélectriques			
	LAB4	Cellules photoélectriques IP55			
6	LAB9	Détecteur à spire magnétique de contrôle du passage			
7A	DEB04	Dispositif de déverrouillage à clé			
7B		Dispositif de déverrouillage à câble			
8	SOFA-SOFB	OFB Bourrelet de sécurité			
	GOPAV	Système radio pour bords sensibles			
А	1	Brancher l'alimentation à un interrupteur unipolaire de type homologué avec une distance d'ouverture des contacts de moins de 3 mm (non fourni).			
		Le branchement au réseau doit avoir lieu sur une ligne indépendante et séparée des			
		branchements aux dispositifs de commande et de sécurité.			

REMARQUE: la garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

4.1Dimensions





5. Installation

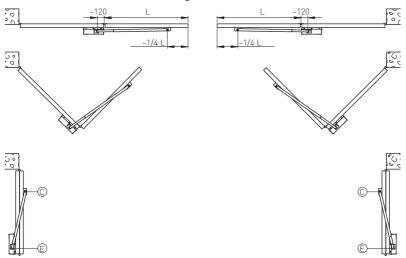
Toutes les mesures reportées sont exprimées en millimètres (mm), à moins d'indications différentes.

5.1Contrôles préliminaires

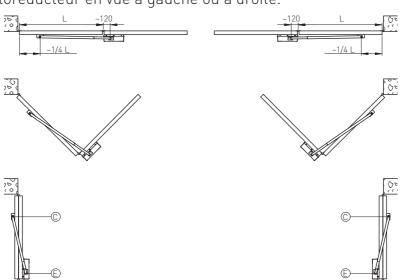
Contrôler si la structure du portail est solide et si les gonds sont bien graissés. Prévoir une butée d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

Choisir le type d'installation:

Motoréducteur hors de vue à gauche ou à droite.

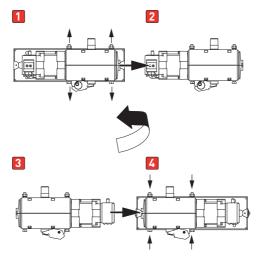


Motoréducteur en vue à gauche ou à droite.

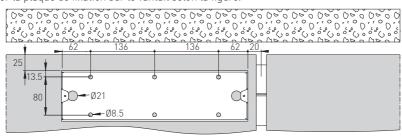


5.2 Installation du motoréducteur

- Pour passer du Dor version gauche au Dor version droite, suivre les indications de la figure.

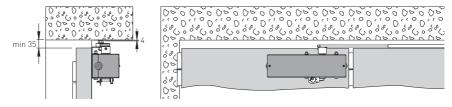


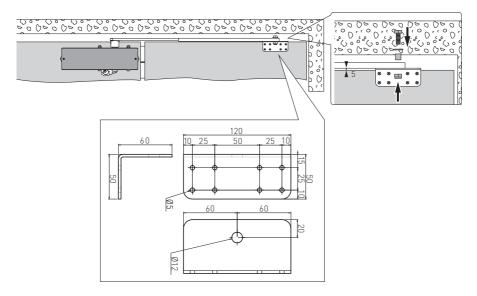
- Fixer la plaque de fixation sur le vantail selon la figure.



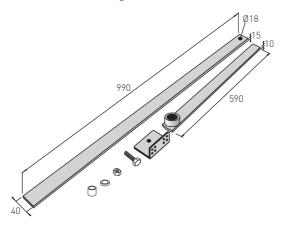
- Installer le motoréducteur sur la plaque de fixation.

ATTENTION: l'arbre du réducteur doit être toujours orienté vers le haut, du côté de la charnière située entre les 2 vantaux.





- La porte étant en position d'ouverture, déterminer le point de fixation du bras sur le vantail, en se référant aux page. 8.
- Raccourcir le tube et, éventuellement, la tige, selon les points de fixation prédéterminés (arbre motoréducteur [E] et vantail [C]).
 - ATTENTION: dans la position d'engagement maximum, vérifier que le tube ne heurte pas la douille de la tige ou que la tête de la tige ne heurte pas la vis de fixation au vantail (min. 5 mm).
- Installer le bras DOR BD et lubrifier la tige.



- Débloquer le motoréducteur en tirant le câble et en le maintenant en position de déverrouillage (voir Instructions d'utilisation).
- Effectuer une manœuvre manuelle pour vérifier si le mouvement ne présente pas d'obstacles ni de frottements et si le bras maintient la position horizontale.
- Rebloguer le motoréducteur.

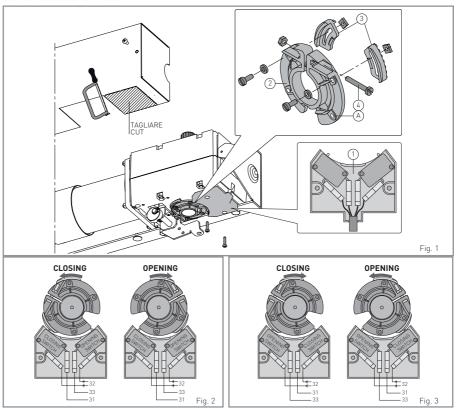
5.3 Installation et réglage des fins de course (optionel)

- Relier les fastons des câbles du fin de course aux micro-interrupteurs. Ranger les câbles du fin de course de sorte qu'ils soient bien placés à l'intérieur du boîtier micro-interrupteurs [1] et faire sortir le câble par le trou prévu à cet effet.
- Assembler les deux cames [3] sur l'anneau porte-cames, sans serrer les vis à fond.
- Monter l'anneau porte-cames sur l'arbre moteur et visser la vis [4] sans la serrer.
- Fixer le boîtier porte-micro [1] au motoréducteur.
- [Fig. 2-3] Portail en position fermée, tourner manuellement l'anneau porte-cames [2] de sorte que le micro-interrupteurs de fermeture soit enfoncé et que le micro-interrupteurs d'ouverture ne le soit pas. Serrer dans cette position l'anneau porte-cames avec la vis [4].

ATTENTION: vérifier si entre le motoréducteur et les cames du fin de course il y a une distance d'au moins 1 mm.

- (Fig. 2-3) Portail en position ouverte, vérifier que le micro-interrupteurs d'ouverture est enfoncé. REMARQUE: déplacer la came sur l'orifice [A] si le micro-interrupteurs d'ouverture n'est pas enfoncé.
- Après le réglage, serrer les vis des cames.
- Relier les fins de course comme le montre la fig. 2 (si le moteur ouvre en tirant dans le sens des aiguilles d'une montre) ou bien dans la fig. 3 (si le moteur ouvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).

REMARQUE: pour les liaisons aux armoires electronique VIVAH, suivre les instructions figurant sur la notice de l'armoire.



Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.

Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

Les raccordements électriques et la mise en marche du motoréducteur DOR sont indiqués dans le manuel d'installation du tableau électronique VIVAH.

7. Plan d'entretien ordinaire

Effectuer les opérations et les vérifi cations suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Sans alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Nettoyer et graisser avec de la graisse neutre, les pivots de rotation et les gonds du portail.
- Contrôler l'étanchéité des points de fixation.
- Contrôler le bon état des branchements électriques.
- Vérifier la valeur de la capacité du condensateur du moteur.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Contrôler les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et sécurité (cellules photoélectriques).
- Contrôler le bon fonctionnement du système de déverrouillage.
- Contrôler le fonctionnement des batteries (en continuité) si présent le tableau électrique VIVAH avec kit batteries, en coupant l'alimentation et en effectuant quelques manoeuvres en succession.
- i

REMARQUE: Pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Mode d'emploi

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur

Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation. Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.



Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Eviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout

autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais



essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

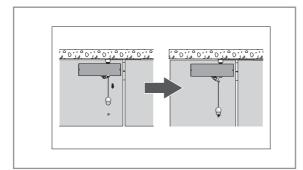
Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

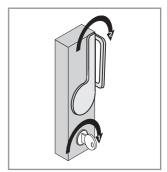
Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

Instructions de déverrouillage manuel

En cas de panne ou de coupure de courant, tirer le câble de déverrouillage vers le bas et le bloquer avec son circlip (si prèsent agir sur la poignèe DEB04). Pour rétablir les conditions normales de fonctionnement, débloquer le circlip et libérer le câble: l'axe de déverrouillage reviendra automatiquement en position de verrouillage.







ATTENTION: effectuer les opérations de verrouillage et déverrouillage du vantail avec le moteur arrêté.



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Cachet installateur	Opérateur	
	Date intervention	
	Signature technicien	
	Signature client	
Intervention effectuée		

•		

Entrematic Group AB

Lodjursgatan 10 SE-261 44, Landskrona Sweden www.ditecentrematic.com

ENTRE/MATIC



Entrematic Group AB Lodjursgatan 10 SE-261 44, Landskrona Sweden www.ditecentrematic.com